

UNIVERSITÉ DE MONCTON
92e réunion du
CONSEIL DES GOUVERNEURS

Le 11 juin 1988

9 h

Centre universitaire de Shippagan

PRÉSENTS

Paul L. Bourque, président
 Daniel Bélanger
 Louis-Philippe Blanchard
 Édèse Bujold
 Anne Church
 Gérald Clavette
 Adélarde Cormier
 Marcelle Fafard-Godbout
 Léonard Goguen
 Jeanne d'Arc Gaudet
 Gérald Goguen
 Fernand Landry
 Paul Lavoie
 Dollard LeBlanc

PRÉSENTS

Estelle Mongeau
 Yvon Ouellette
 Léon Richard
 Michael Roy
 Monique Savoie
 Carmen St-Pierre
 Laurier Thibault
 Paul-Émile Benoit
 Normand Carrier
 Médard Collette
 Léonard J. LeBlanc
 Louis Malenfant
 Jean-Guy Rioux
 Gilles Long, secrétaire

EXCUSÉS: Yvan Bastien, Aubin Doiron, Georgio Gaudet, Anna Rail et Richard Savoie

ABSENT: Louis R. Comeau

TABLE DES MATIERES

		Page
1.	OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR LE PRÉSIDENT	3
2.	CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	3
3.	VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	3
4.	CORRESPONDANCE	3
5.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	3
6.	MODIFICATION AUX STATUTS ET REGLEMENTS	4
7.	ADOPTION DU PROCES-VERBAL CGV-880409	4
8.	AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCES-VERBAL	4
9.	RÉCEPTION DU PROCES-VERBAL CEX-880610	5
10.	AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCES-VERBAL	6
	10.1 Département d'administration	6
	10.2 Département d'études françaises	6
	10.3 Département de mathématique, physique et informatique	6
	10.4 Abolition de programmes	6
	10.5 Sondage, étudiants et étudiantes	7
	10.6 Levée du moratoire sur les nouveaux programmes	7
	10.7 Convention collective: ATUM	7
	10.8 Convention collective: APBCUSLM	7
	10.9 APSCUS	8
	10.10 Congé de perfectionnement	9

10.11	Année sabbatique.....	9
10.12	Autres négociations collectives.....	9
10.13	Transfert de terrain.....	10
10.14	Musée historique du Madawaska.....	10
10.15	Nominations.....	11
10.16	Nominations au Conseil.....	11
11.	SAC-880215: SUIVI	12
12.	RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION CCJ-880519	12
13.	STATISTIQUES DES DEMANDES D'ADMISSION	14
14.	AFFAIRES NOUVELLES	14
14.1	Avis de motion.....	14
14.2	Équité en matière d'emploi.....	14
15.	RAPPORT DU RECTEUR	15
16.	PROCHAINE RÉUNION	16
17.	CLOTURE	17
	ANNEXES.....	18
	ANNEXE A: Modifications aux Statuts et règlements.....	19
	ANNEXE B: Musée historique du Madawaska.....	20
	ANNEXE C: Rapport du Comité conjoint de la planification.....	21
	ANNEXE D: Statistiques des demandes d'admission.....	24
	ANNEXE E: Avis de motion.....	25

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR LE PRÉSIDENT

Monsieur le Président appelle l'assemblée à l'ordre à 9 h 10. Il demande aux membres de se lever et d'observer une minute de recueillement. Il souhaite la bienvenue aux nouveaux membres: Léonard Goguen, professeur au CUM; Carmen St-Pierre, étudiante au CUSLM; Monique Savoie, étudiante au CUS, qui siégera à titre d'observatrice. Les membres suivants se sont excusés: Yvan Bastien, Aubin Doiron, Patrice Ferron, Giorgio Gaudet, Anna Rail et Richard Savoie.

2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION Le Secrétaire donne

lecture de l'avis de convocation.

3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

M. le Secrétaire en fait la vérification. Tout est dans l'ordre.

4. CORRESPONDANCE

4.1 Des lettres de félicitations ont été envoyées au nom du Conseil suite aux promotions, aux nominations qui ont été adoptées à la dernière réunion.

4.2 Lettre du Recteur (1988 04 15) adressée à Martin J. Légère relative à la nomination de Jean-Guy Rioux comme représentant de l'Université à la Fondation culturelle acadienne Inc.

4.3 Lettre du Président de l'ABPUM (1988 05 04) relative à l'élection du professeur Léonard Goguen membre du Conseil des gouverneurs jusqu'à la fin juin et de Claude Dionne à compter du 1er juillet 1988.

4.4 Accusé de réception à la précédente (1988 05 12) par le Secrétaire du Conseil.

4.5 Lettre du Président de l'ABPUM (1988 05 04) relative à la suspension du règlement 16.

4.6 Accusé de réception à la précédente (1988 06 10) du Président du Conseil. Des copies de la lettre du Président de l'ABPUM de même que l'accusé de réception ont été distribuées aux membres.

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 01-CGV-880611

Il est proposé par Laurier Thibault et appuyé par Paul Lavoie

"Que la rubrique 10 de l'ordre du jour soit traitée immédiatement après la rubrique 5."

Vote unanime ADOPTÉ.

Ajouts à la rubrique "Affaires nouvelles":

-Équité en matière d'emploi; -Avis de motion.

RÉSOLUTION 02-CGV-880611

Il est proposé par Michael Roy et appuyé par Anne Church "Que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié."

Vote unanime ADOPTÉ.

6. MODIFICATION AUX STATUTS ET REGLEMENTS (Voir l'annexe A)

Monsieur le Secrétaire explique. Le CEX a adopté une recommandation différente du document qui a été envoyé.

RÉSOLUTION 03-CGV-880611

Il est proposé par Louis-Philippe Blanchard et appuyé par Laurier Thibault

"Que le 2e paragraphe proposé se lise plutôt comme suit: Les documents se rapportant au projet d'ordre du jour doivent, normalement être mis à la poste au moins dix jours avant la date de la réunion."

AMENDEMENT

RÉSOLUTION 04-CGV-880611

Il est proposé par Fernand Landry et appuyé par Michael Roy

"Que l'on remplace "normalement" par sauf circonstance exceptionnelle."

Vote Pour 16 Contre 3 Abstention 0 ADOPTÉ.

Vote sur la proposition principale telle qu'amendée:

"Que le 2e paragraphe proposé se lise plutôt comme suit: Les documents se rapportant au projet d'ordre du jour doivent, sauf circonstance exceptionnelle, être mis à la poste au moins dix jours avant, la date de la réunion."

Vote Pour 14 Contre 4 Abstention 1 ADOPTÉ.

7. ADOPTION DU PROCES-VERBAL CGV-880409

RÉSOLUTION 05-CGV-880611

Il est proposé par Daniel Bélanger et appuyé par Paul Lavoie "Que le procès-verbal CGV-880409 soit adopté."

Vote Pour 17 Contre 2 Abstention 0 ADOPTÉ.

8. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCES-VERBAL

- Michael Roy précise qu'il y avait eu une longue discussion à savoir si un étudiant pourrait siéger au Comité du budget. Nous avons eu comme réponse qu'un étudiant n'aurait pas le temps de siéger. Mon directeur des finances a le temps et j'aimerais qu'on m'envoie une lettre demandant que mon directeur des finances siéger au Comité du budget.

- Le Secrétaire: Il fait lecture de l'article 22 des Statuts et règlements concernant la composition dudit Comité.
- Président: Je suppose que les professeurs aimeraient être là aussi.
- Concernant l'éclairage, où en est-on rendu? J'ai rencontré le Maire Rideout concernant les "over-pass" Est-ce que l'administration s'est penchée sur ce problème. Ils sont hauts et il n'y a pas de protection contre le froid. Il devrait y avoir des parapets. Nous aimerions que l'administration nous appuie dans nos démarches.
- Toutes les lumières ont été changées. Les arbres ont grandi, ce qui fait de l'ombrage. Dans la région de la bibliothèque, du génie mécanique et du côté de l'aréna, cela sera fait d'ici à l'automne. Il y aura des trottoirs pour les étudiants.
- Le Maire Rideout est bien d'accord avec nous. Je demande qu'on mette une pression à la ville.
- Je propose que l'administrateur financier de chaque conseil siège sur le Comité du budget.
- Président: Cette proposition est non recevable parce qu'il faut un avis de motion pour modification aux Statuts et règlements.
- Il y a beaucoup de temps passé à la préparation du budget, des journées entières, même des semaines. C'est une tâche énorme. Il ne faut pas se faire d'illusion.
- Si tel est le cas, qu'on nous donne un délai abordable pour nous permettre de l'étudier.
- A-t-on une politique de gestion des terrains?
- Nous n'avons pas encore eu le temps de le faire.

9. RÉCEPTION DU PROCES-VERBAL CEX-880610

RÉSOLUTION 06-CGV-880611

Il est proposé par Marcelle Fafard-Godbout et appuyé par Daniel Bélanger

"Que le règlement 16 soit suspendu pour permettre l'étude du procès-verbal CEX-880610."

- Va-t-on considérer que c'est exceptionnel à l'effet que le Comité exécutif se réunisse la veille? Si c'est l'esprit, il faudra nous expliquer pourquoi il y a eu une réunion la veille.
- Président: Je vais faire un effort pour que les réunions du Comité exécutif ait lieu 10 jours à l'avance.
- Pour tout événement important qui arrive, rien ne vous empêche de vous réunir la veille.
- J'aimerais que les commentaires du Président soient au procès-verbal.

Vote

unanime

ADOPTÉ.

RÉSOLUTION 07-CGV-880611

Il est proposé par Yvon Ouellette et appuyé par Édèse Bujold "Que le procès-verbal CEX-880610 soit reçu."

Vote unanime ADOPTÉ.

10. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCES-VERBAL

10.1 Département d'administration

RÉSOLUTION 08-CGV-880611

Il est proposé par Paul Lavoie et appuyé par Léonard Goguen

"Que le professeur Gaston LeBlanc soit nommé directeur du département d'administration pour la période allant du 1er juillet 1988 au 30 juin 1991."

Vote unanime ADOPTÉ.

10.2 Département d'études françaises

RÉSOLUTION 09-CGV-880611

Il est proposé par Daniel Bélanger et appuyé par Yvon Ouellette

"Que le professeur Zénon Chiasson soit nommé directeur du département d'études françaises pour la période allant du 1er juillet 1988 au 30 juin 1991."

Vote unanime ADOPTÉ.

10.3 Département de mathématique, physique et informatique

RÉSOLUTION 10-CGV-880611

Il est proposé par Adélarde Cormier et appuyé par Léonard Goguen

"Que le professeur Fernand Girouard soit nommé directeur du département de mathématique, physique et informatique pour la période allant du 1er juillet 1988 au 30 juin 1991."

Vote unanime ADOPTÉ.

10.4 Abolition de programmes

RÉSOLUTION 11-CGV-880611

Il est proposé par Louis-Philippe Blanchard et appuyé par Yvon Ouellette

"Que la mineure en vêtement-textiles, le certificat en vêtement-textiles, la mineure en études familiales et le certificat en études familiales soient abolis."

- Quelles sont les circonstances qui expliquent l'abolition de ces programmes?

10.10 Congé de perfectionnement

RÉSOLUTION 15-CGV-880611

Il est proposé par Dollard LeBlanc et appuyé par Paul Lavoie

"Conformément à l'article 18 "Perfectionnement" et l'annexe F de la convention collective entre l'ATUM et l'Université, qu'un congé de perfectionnement sans solde de 12 mois soit accordé à Léo Blanchard afin de lui permettre de suivre un programme de perfectionnement dans son domaine d'expertise. En plus qu'une somme maximale de 8 000\$ lui soit réservée afin de défrayer ses dépenses de perfectionnement au cours de son congé sur réception de factures autorisées."

Vote unanime ADOPTÉ.

10.11 Année sabbatique

RÉSOLUTION 16-CGV-880611

Il est proposé par Adélarde Cormier et appuyé par Jeanne d'Arc Gaudet

"Conformément à l'article 17 de la convention collective entre l'ABPUM et l'Université de Moncton et tenant compte des objectifs visés par cet article, qu'une année sabbatique soit accordée aux professeurs suivants pour l'année universitaire 1989-90:

Administration	Claude Dionne	A
	Edgar Léger	B
Arts	Claude Thériault	A
	Lauraine Léger	A
	Marie-Reine Ulmer	A
	Serge Robichaud	A
Éducation	Gilles G. Nadeau	A
	Mariana Roman	A
	Jean Nowlan	A
Sciences et génie	Gilberte LeBlanc	A
	Rajendra Banerjee	B
Sciences sociales	Renaud LeBlanc	A
	Louis Richard	A
	Marie-Thérèse Séguin	A
Droit	Andréa Ouellet	A
	Pierre Arsenault	A
ENEF	Aurée Cormier	A."
Vote	unanime	ADPTÉ.

L. Malenfant: D'habitude nous accordons 18 congés par année. Dans cette liste il y en a 17. Il y a deux congés de l'année dernière qui ont été reportés. Pour l'année en cours, il y en a 17 aussi. Donc ça balance.

10.12 Autres négociations collectives

AEUM: Les parties sont à la veille de conclure une entente.

ABPUM: Les négociations progressent lentement.

APCUS: Le processus de négociation est commencé.

10.13 Transfert de terrain

RÉSOLUTION 17-CGV-880611

Il est proposé par Louis-Philippe Blanchard et appuyé par Yvon Ouellette

"Que l'Université de Moncton soit autorisée à négocier avec les autorités compétentes pour arriver à une entente de transfert de terrain (prolongement de la rue Braeside)."

- Avez-vous trouver une rue qu'on nommerait Université de Moncton?

- On aimerait que ce soit une route municipale.

Vote unanime ADOPTÉ.

10.14 Musée historique du Madawaska (Voir l'annexe B)

RÉSOLUTION 18-CGV-880611

Il est proposé par Paul Lavoie et appuyé par Marcelle Fafard-Godbout

"Qu'on accepte le transfert du Musée historique du Madawaska à l'Université de Moncton aux meilleures conditions possibles pour l'Université de Moncton."

- On l'achète?

- N. Carrier: Pour 1\$. Il devient la propriété de l'Université. Nous recevons une subvention annuelle de 77 000\$, garantie pour 10 ans, du gouvernement provincial. La provenance est la suivante: 30 000\$ du ministère du Tourisme, des Loisirs et du Patrimoine et 47 000\$ du ministère de l'Approvisionnement et des Services. Nous avons une clause de protection que si les subventions arrêtaient, l'Université n'aurait pas besoin d'opérer le musée.

- Il faudrait une entente écrite, car le gouvernement négocie à chaque année.

- C'est une excellente entente et pour l'Université de Moncton et pour le gouvernement.

- Qu'arrive-t-il aux employés?

- N. Carrier: Des pourparlers sont en marche avec le gouvernement. Ce n'est pas de notre responsabilité.

- Quelle en est l'évaluation?

- N. Carrier: 2 millions.

Vote Pour 17 Contre 0 Abstentions 2 ADOPTÉ.

MM. Clavette et Landry s'abstiennent.

10.15 Nominations

RÉSOLUTION 19-CGV-880611

Il est proposé par Yvon Ouellette et appuyé par Daniel Bélanger

"Que les mandats d'André Gibbs (professeur) et de Jean-Guy Rioux (administrateur) au Conseil d'administration du CRDT soient reconduits."

Vote unanime ADOPTÉ.

RÉSOLUTION 20-CGV-880611

Il est proposé par Yvon Ouellette et appuyé par Marcelle Fafard-Godbout

"Que Herb Breau d'Ottawa soit nommé au Comité consultatif sur le développement pour combler la vacance actuelle."

- On parle de la présence des femmes au Conseil. Est-ce qu'il y avait un éventail de candidats? Y a-t-il eu une recherche active?
- Il a été proposé par le Comité.

Vote unanime ADOPTÉ.

10.16 Nominations au Conseil

RÉSOLUTION 21-CGV-880611

Il est proposé par Louis-Philippe Blanchard et appuyé par Daniel Bélanger

"Que les mandats de Édèse Bujold, Gérald Clavette, Georgio Gaudet et Yvon Ouellette soient reconduits pour une période de trois ans."

- Il est intéressant qu'on veuille renouveler, mais la perpétuité des rôles sociaux est déplorable. Il y a la question du respect de la représentativité des femmes au Conseil.
- Recteur: Le Conseil est conscient qu'il y a plus du tiers des nominations dont il n'a pas le contrôle. On peut dans certains cas chuchoter. Au niveau du gouvernement on souhaiterait avoir 2 hommes et 2 femmes. Nous avons déjà une femme, peut-être aurons-nous une deuxième femme. Même si c'est le Conseil qui nomme, ce sont les gens qui décident qui ils veulent avoir pour le meilleur intérêt de l'Université. Plusieurs sont entrés durant les dernières années. Il y a un désir de partage. Nous n'avons pas de mot à dire pour les associations. Nous essayons d'avoir des personnes de la Nouvelle-Écosse, de l'Ile-du-Prince-Édouard; on va chercher de l'expertise au Québec aussi. Il y a beaucoup de facteurs qui interviennent, la compétence, la connaissance du milieu universitaire. Il y a beaucoup de travail à faire.

Vote unanime ADOPTÉ.

- C'est dans le pouvoir du Conseil de nommer ces quatre personnes, mais le Conseil avait aussi le pouvoir de nommer d'autres personnes. Nous avons des personnes de niveau élevé au gouvernement. Il est approprié pour le

professeur de se retirer pour les conventions collectives. Certaines personnes auraient le souci de se retirer.

- Recteur: J'ai soulevé cette question lorsque j'ai rejoint cette personne. Il n'a pas voulu être membre du Comité exécutif et du Comité de finance. Concernant la question de s'abstenir, je souhaite que le professeur siégeant au Conseil soit en dehors de tout comité de négociation pour être libre d'en discuter.
- La vacance en Nouvelle-Écosse, on peut croire qu'on trouvera une femme.
- Recteur: Monsieur Comeau ne peut continuer. Nous sommes à la recherche de personnes en mesure de nous apporter le point de vue des concitoyens de la Nouvelle-Écosse.
- On peut consulter d'autres femmes qui pourraient nous donner des listes de candidates.
- Recteur: Beaucoup souhaiterait être au Conseil, mais ce n'est pas tout le monde qui a l'expérience. •

PAUSE: 11 h 50 REPRISE:
12 h 00

11. SAC-880517: SUIVI

Ce point a été fait à la rubrique 9.4 du présent procès-verbal.

12. RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION (CCJ-880519)
(Voir l'annexe C)

RÉSOLUTION 22-CGV-880611

Il est proposé par Louis-Philippe Blanchard et appuyé par Paul Lavoie

"Que le procès-verbal CCJ-880519 soit reçu."

Le Secrétaire précise qu'il y a une correction à apporter à liste des programmes. Le programme LLB-MBA devrait avoir la cote 2 au lieu de 1.

- Concernant la maîtrise en sciences infirmières, il y a un manque au sein de la profession. Pourquoi celle-ci n'a pas la cote 1.
- VRER: Ce programme paraît pour la première fois. C'est un progrès au niveau de l'École. Le problème qui se pose est un manque de ressources. Pour combler les besoins, on a entamer entre-temps, des discussions avec le responsable de la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal pour qu'ils viennent offrir une fois la maîtrise en sciences infirmières. On a l'appui des professeurs, des instances gouvernementales. On a une possibilité de faire quelque chose dans un avenir rapproché.
- Quelle partie se donnerait au Nouveau-Brunswick?
- VRER: Nous n'avons pas tous les détails de l'entente encore, mais on essaiera d'en faire autant que possible.
- Est-ce qu'il y a des projets capitaux pour le CUSLM?

- N. Carrier: Nous n'avons rien en vue, rien de majeur.
- Le centre social est en 5e priorité. C'est encore à l'étude. J'ai fait des contacts avec un architecte et diverses personnes. Nous avons 1.37 million en fiducie. J'aimerais qu'on parle d'un centre étudiant au lieu d'un centre social. J'aimerais voir que ce projet devienne une plus grande priorité. Les étudiants présentement à la FEUM sont prêts à entrer en négociation le plus tôt possible. Nous avons des contacts de faits. On aimerait avancer dans la priorité.
- M. Collette: On donne une priorité à l'enseignement et à la recherche. Les étudiants ne sont pas démunis en frais de locaux. Au Comité conjoint, on essaie d'avoir les facilités de base qu'on a besoin pour l'enseignement et la recherche. La Faculté des arts a des besoins. A l'édifice des sciences aussi ils sont coincés.
- Le centre étudiant traîne depuis une vingtaine d'années déjà. On a été près de le construire. Il serait dommage de le retarder étant donné l'intérêt des étudiants qui y travaillent. En frais de locaux, il n'y a pas un lieu où tous les étudiants pourraient discuter à leur aise. On aimerait voir un magasin dans ce centre, genre pharmacie ou dépanneur. C'est un manque pour les étudiants de l'Université de Moncton. Il nous manque le terrain et 600 000\$. Si on retarde, on en aura pour un autre 25 ans. On est ambitieux, le centre est un besoin. Pour les étudiants, c'était la 2e priorité après l'évaluation des professeurs. Je ne vois pas qu'il soit en 5e rang pour l'Université de Moncton.
- Peut-être qu'il faudrait entreprendre des démarches, rencontrer Monsieur Collette pour établir le chiffre de base.
- M. Collette: Il n'y a pas trois millions additionnels. Si le centre social est construit, il appartiendra à l'Université. Le montant en fond de fiducie y est inclus.
- On ne peut rien régler ici.
- Président: C'est une difficulté qui persiste. C'est toujours des nouveaux. Il y a beaucoup de présentations qui ont été faites. Il n'y a pas d'uniformité, de continuité. C'est ça le problème. Orientez vos efforts et arrivez avec quelque chose.
- Il faut arrêter de faire des études, il faut passer à l'action.
- Dans la liste des priorités, il faudrait avoir des précisions quant au niveau d'implication de l'Université. Les fonds provenant de l'extérieur varient. A la 5e priorité, il y a déjà un fonds important. Il faudrait l'interpréter différemment.
- M. Collette: On va le présenter comme l'an passé. Le montant est divisé. Une copie sera envoyée aux membres.
- L. Malenfant: On a rencontré Michael Roy et il y a un plus grand intérêt avec ce groupe. Il y a eu un sondage de fait auprès des étudiants pour augmenter les cotisations et ceux-ci ont refusé. Il a été convenu de se rencontrer à trois soit le Vice-recteur à l'administration, le Vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires étudiantes et Michael Roy. La continuité du dossier est un problème.

Il faut trouver un mécanisme pour assurer cette continuité.

Vote Pour 17 Contre 0 Abstentions 2 ADOPTÉ.

13. STATISTIQUES DES DEMANDES D'ADMISSION (Voir l'annexe D)

Gilles Long explique. De façon générale il y a augmentation dans les trois centres. On suit la même orientation que la dernière année. On devrait avoir une légère augmentation en septembre prochain.

14. AFFAIRES NOUVELLES

14.1 Avis de motion (Voir l'annexe E)

RÉSOLUTION 23-CGV-880611

Il est proposé par Paul Lavoie et appuyé par Gérald Goguen "Que l'avis de motion soit reçu."

Vote unanime ADOPTÉ.

14.2 Équité en matière d'emploi

Jeanne d'Arc Gaudet nous entretiendra sur l'équité en matière d'emploi non pas comme un reproche, mais pour nous informer.

Qu'est-ce que c'est? A l'Université on se doit d'être un exemple quant à l'égalité des sexes. Il faut prévoir des mesures correctives pour les groupes traités injustement dans le processus d'emploi. Le "timing" est bon. Il faut du lobbying. Concernant les femmes en milieu universitaire, on s'est rendu compte en 1988 qu'il n'y a pas beaucoup de progrès qui s'est fait que ce soit pour les membres de l'Association des professeurs et bibliothécaires et à la haute administration. On se rend compte que les femmes ont des postes à contrat. Le rang professoral est moins élevé. C'est la pratique d'embauche qu'on a qui a fait cela. La discrimination systémique se contre par des remèdes systémiques. J'encourage le développement d'une politique dans ce sens. Ça peut vouloir dire plusieurs choses: travail égal pour un salaire égal, ligne directrice sur le harcèlement sexuel, analyse d'une politique d'embauche, procédure de présélection, mesure incitative pour augmenter le nombre d'étudiants dans une faculté non traditionnelle. On parle de beaucoup de choses. Il est important que les universités emboîtent le pas. Ça ne comprend pas seulement les professeurs, mais aussi le personnel de soutien et les étudiants. Si on regarde l'administration supérieure, il n'y a pas beaucoup de femmes. Ce n'est pas un modèle à montrer aux étudiants. Il faut être exemplaire. Nous sommes victimes de notre propre éducation.

15. RAPPORT DU RECTEUR

Monsieur Blanchard précise que nous sommes au sixième mois dans l'année du 25e anniversaire. "Il y a un grand nombre d'activités où les étudiants, les professeurs, les anciens, les amis ont participé.

Il y a l'ACFAS qui s'est tenue à l'Université de Moncton où plus de 2 000 congressistes ont délibéré pendant cinq jours sur des sujets nouveaux. Ce fut un énorme succès pour l'Université et pour son rayonnement. Il y a eu une cinquantaine de personnes d'impliquées. Nous avons eu une seule critique.

Le clou de l'année fut la collation des grades dans les trois centres; au CUS le 14 mai, au CUSLM le 15 mai et au CUM le 21 mai. Pas loin de 1 000 personnes ont reçu un diplôme, qui s'ajoutent au 20 000 qui l'ont déjà reçu.

Quant à la question soulevée, grâce à l'Université, plus de la moitié des étudiants sont des femmes. Il y a plein d'espoir. Peut-être y aura-t-il trop de femmes.

Nous avons maintenant une chanson thème "Une chanson pour l'aventure" composée par Calixte Duguay et interprétée par Lina Boudreau.

Dans un avenir prochain, nous aurons les fêtes du 19 juin qui commenceront le 17 pour se terminer le 19. Le programme est en annexe au procès-verbal du Comité exécutif. Le clou de la journée sera la soirée au CEPS le samedi soir. Louis Malenfant est responsable de cette activité. Dimanche il y aura une messe d'action de grâce suivie d'une réception.

Il y aura le lancement du livre "Impact de l'Université de Moncton sur les régions de Moncton, d'Edmundston et de Shippagan" le 17 juin à Moncton, le 21 juin à Edmundston et le 27 juin à Shippagan. Il a été préparé par MM. Higgins et Beaudin. C'est un travail extraordinaire qui a été fait. Il vous sera distribué en primeur.

Les 1er, 2 et 3 juillet on fêtera le 50e anniversaire des cours d'été institués par le Frère Léopold Taillon.

Les activités pour l'automne: Un programme détaillé vous a été distribué à la dernière réunion. Il y aura un colloque de niveau provincial "Le Nouveau-Brunswick en l'an. 2000". Il y aura aussi le Retour des anciens et amis à la fin de semaine du 29 octobre. A cette occasion il y aura la réouverture de la Bibliothèque Champlain. Nous aurons une séance académique spéciale où l'on donnera un doctorat d'honneur à 2 bibliothécaires, à un juge, au gouverneur général, à une écrivaine de renommée internationale. Il y aura aussi le lancement d'une chaire en administration.

L'Université rayonne partout en Acadie, partout au Canada et dans le monde.

Pour connaître l'image des centres du Nord, je demanderai tout d'abord à Normand Carrier de nous dire ce qu'il en est, puis à Jean-Guy Rioux par la suite."

Normand Carrier: "1987-88 a été une date importante pour les inscriptions. Au 1er décembre nous avions 487 étudiants à temps plein, ce chiffre est le plus élevé

depuis l'existence du Centre. Nous n'avons jamais eu de grief de professeur. L'atmosphère et le climat sont bons. Il n'y a pas de syndicat avec le personnel non enseignant, mais on fera peut-être la même chose qu'au CUS. Du côté physique, on a réparé le toit du Pavillon Simon-Larouche, l'édifice principal, la chapelle et le gymnase. C'est un bon pas de fait. Concernant le financement, le résultat est excellent. Tout s'annonce comme une bonne année. Notre déficit sera presque effacé. L'an passé nous avions un déficit accumulé de 113 000\$. Grâce à la bonne compréhension du personnel, on arrivera avec un surplus. J'en remercie le personnel enseignant et non enseignant. Concernant les statistiques, on prévoit le même nombre d'étudiants pour 1988-89. On vient d'adopter une convention collective pour trois ans. Concernant la vie étudiante, au CUSLM on aura un permis d'exploitation pour consommer de la boisson; 75% des étudiants ont moins de 19 ans; en janvier ça descend de 33 à 44%. Il y aura un maximum de trois soirs où la bière sera servie. Le Pub est de la responsabilité de l'Université de Moncton. En ce qui concerne le projet du Service canadien des forêts, tout le personnel est en place, soit cinq chercheurs et une secrétaire. Le projet est en marche. Nous avons l'équipement à la fine pointe. Le projet se fait seulement au CUSLM et pas ailleurs. On essaie d'améliorer ce qu'on a et d'améliorer la qualité de vie."

Jean-Guy Rioux: "Nous avons eu une bonne année. Notre travail a été d'essayer de stabiliser les programmes que nous offrons. La tradition n'est pas aussi longue que dans les deux autres centres. Concernant le financement, nous arriverons avec un léger surplus. Nous avons un administrateur qui n'a pas été remplacé et ne le sera pas pour l'an prochain. Pour les projets de développement au niveau du centre, on voudrait offrir la 2e année du diplôme des sciences de la santé dans un avenir rapproché. Le travail se fait. Nous avons eu le Colloque de formation pour les employés de bureau avec un Salon de la bureautique pour la première fois. L'Association des anciens a été marquée par le départ de la regrettée Diane Robichaud. Nous avons eu la réunion annuelle du CRDT à la fin mai. Cette année, il y aura une personne responsable du marketing. Au niveau des ententes collectives nous avons commencé à négocier avec les professeurs du CUS. Le personnel de soutien s'est regroupé en association ce qui facilitera le travail. On devrait présenter une entente en septembre."

Recteur: "Les trois autres vice-recteurs pourraient vous en dire autant. On a des problèmes, mais dans le sens général, l'Université de Moncton va très bien. C'est extraordinaire ce qu'on arrive à faire avec le peu qu'on a. C'est encourageant et positif et on continuera à répondre aux attentes du Conseil et du Sénat. Vous recevrez un troisième rapport annuel au mois de **décembre.**"

16. PROCHAINE RÉUNION

Elle aura lieu le 17 septembre 1988 au CUSLM.

Monsieur le Président remercie tout le monde pour leur participation.

17. CLOTURE

RÉSOLUTION 24-CGV-880611

Il est proposé par Paul Lavoie

"Que la séance soit levée."

Vote

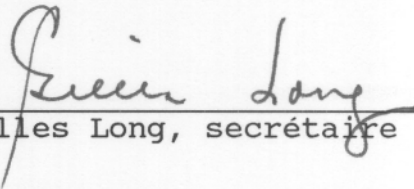
unanime

ADOPTÉE.

Il est 13 h 10.

Contresigné le _____

Paul L. Bourque, président


Gilles Long, secrétaire